



8. Réaménagement de la place de détente forestière au lieu-dit « Le Crêt » à Châbles avec crédit y relatif

Projet

La place de détente forestière existante située au lieu-dit « Le Crêt » à Châbles est un lieu privilégié, connu non seulement pour sa situation particulière avec vue sur le lac de Neuchâtel, mais aussi pour sa tranquillité. Existante depuis plusieurs décennies, à l'écart du village de Châbles, elle est idéale pour des grillades ou toute autre activité nature, à l'ombre de la forêt. C'est l'unique lieu de détente communal équipé et public situé en forêt sur le secteur Châbles. Le mobilier actuel a vécu. La Commune souhaite redynamiser ce lieu pour améliorer son attractivité et mettre à disposition des habitants de la Commune de Cheyres-Châbles une infrastructure adaptée aux besoins des usagers. Le projet consiste au remplacement du mobilier vétuste et détérioré, à la sécurisation des lieux, à l'amélioration générale de la place de détente, le tout agrémenté par la construction d'un nouveau couvert.

En détail :

- Création d'un couvert de 6.20 m sur 3.20 m avec toiture à choix en tuiles ou tôles façon tuiles ; sol recouvert par des copeaux de bois ; fondations en béton pour support des piliers du couvert
- Pose d'un grillage contre la barrière existante pour améliorer la sécurité des usagers (proximité de la falaise)
- Pose, sous le couvert, d'une nouvelle table en chêne vernie, de 4 m de long avec 2 bancs liés
- Pose, hors couvert, d'une nouvelle table en chêne vernie, de 4 m de long avec 2 bancs liés
- Pose de 2 bancs avec dossiers sur la partie gazonnée de la place de détente
- Pose de dispositifs pour le tri des déchets (poubelles)
- Pose d'un banc d'angle en bois de 5 m par 2 m autour du foyer
- Réfection du foyer en béton pour grillades
- Installation d'un nouveau dispositif pour grillades en fer forgé
- Très léger nivelage du sol pour permettre la pose du couvert

Coût du projet

Pour ce faire, devant respecter les contraintes légales et constructives dues à un projet dans l'espace forestier, le bureau Rossel Architecture a établi un projet sur mandat de la Commune. Mis à l'enquête, il n'a fait l'objet d'aucune opposition et le permis de construire a été délivré à la Commune.

Pour préparer le dossier de réaménagement et la demande de crédit, le bureau technique communal a demandé des offres auprès des entreprises locales. Le résultat de la rentrée des soumissions fait l'objet de la présente demande de crédit qui vous est soumise.

Demande de crédit

Pour l'exécution des travaux de réaménagement de la place de détente au lieu-dit « le Crêt » à Châbles, les coûts du projet se détaillent de la manière suivante :

Construction du couvert en bois	CHF	15'000.-
Fondations en béton pour les piliers du couvert	CHF	2'000.-
Travaux de nivelage du sol	CHF	2'000.-
Fourniture et pose des tables, bancs en chêne	CHF	5'000.-
Fourniture et pose d'un grillage de sécurité	CHF	4'000.-
Réfection du foyer en béton	CHF	2'000.-
Fourniture et pose d'un dispositif à grillades en fer forgé	CHF	5'500.-
Fourniture et pose d'éléments pour le tri des déchets	CHF	2'000.-
Demande de permis de construire	CHF	2'000.-
Honoraires du géomètre et de l'architecte	CHF	9'500.-
Divers et imprévus	CHF	1'000.-
Total, TTC	CHF	50'000.-

Le projet est financé par les liquidités communales

Programme de réalisation

Dès l'octroi du crédit par le législatif communal.

Annexes

Dossier photographique et plans

Conclusion

Le Conseil communal demande en conséquence au Conseil général de bien vouloir lui octroyer un **crédit de CHF 50'000.-, TTC** pour démarrer et mener à bien le projet de réaménagement de la place de détente forestière au lieu-dit « Le Crêt » à Châbles.

Cheyres-Châbles, mai 2019
Fabien Monney, Conseiller communal

Annexes

Vue de la place actuelle



Vue schématisée et plans de la future place





